

## **PRÉPARATION À L'EXAMEN D'ACCÈS AUX CENTRES RÉGIONAUX DE FORMATION À LA PROFESSION D'AVOCAT (CRFPA)**

**En convention avec l'Institut d'études judiciaires « Jean Domat »  
de l'Université de Paris 1 (Panthéon-Sorbonne)**

### ➤ **RESPONSABLES PEDAGOGIQUES**

**Professeur BEAUVAIS Pascal**  
Directeur de l'IEJ de  
l'Université de Paris 1

**Dr. GINDRE Emmanuelle**  
MCF HDR  
à l'UPF

**Intervenants locaux :**  
Enseignants-chercheurs de  
l'UPF  
Professionnels (avocats,  
magistrats, ...)

### ➤ **CALENDRIER**

**Inscription jusqu'en  
novembre de l'année N-1 de  
l'examen.**  
**Préparation entre janvier et  
septembre**

**Ouverture sous condition  
d'un effectif minimum de  
10 personnes**

### ➤ **LIEU DE FORMATION**

**Campus d'Outumaoro**  
**Université de la  
Polynésie française**

#### **OBJECTIFS**

Accompagner les candidats dans leur travail personnel de préparation, en leur proposant des séances d'actualisation des connaissances, un perfectionnement méthodologique et un entraînement régulier sous forme de galop d'essai.

#### **Condition d'accès**

Être titulaire au minimum d'un master 1 (ou d'une maîtrise) en droit ou être inscrit en master 1 durant la préparation (sous condition d'obtention de ce diplôme avant le début des épreuves de l'examen ou du concours).

#### **Public visé**

Juristes privatistes ou publicistes de bon niveau, prêts à fournir un important travail personnel.

#### **Organisation pédagogique : 150 heures de cours en ligne, 100 heures de cours CM en présentiel**

Adhésion individuelle donnant accès à l'espace pédagogique interactif de l'IEJ de Paris 1 (150 h de cours magistraux en ligne, galops d'essai corrigés).

Séances d'actualisation des connaissances et de méthodologie en « présentiel », entraînements de février à fin août :

- Actualisation en droit des obligations (contrats, responsabilité, RGO, preuves)(20 h)
- Actualisation de la matière de spécialité (15 h par spécialité)\*
- Procédures (15 h par spécialité)
- Méthodologie de la note de synthèse – corrections collectives des entraînements (20 h)
- Méthodologie du cas pratique – corrections collectives des entraînements (10 h)

(\*) matières de spécialité ouvertes pour cette session : droit des affaires, droit pénal, droit administratif.

Pour les candidats admissibles, en octobre-novembre : libertés et droits fondamentaux – entraînement au Grand oral (20 h)

#### **Organisation des épreuves**

Epreuves d'admissibilité (écrits) de l'examen et du concours à Tahiti, aux dates et heures métropolitaines sous réserve d'une mise en loge des candidats.

Epreuves d'admission (oraux) en métropole (déplacement aux frais du candidat, aide financière possible)

#### **Coût de la formation:**

200 000 F CFP incluant les cours de préparation dispensés par l'UPF ainsi que les frais de surveillance des examens écrits.

Inscription uniquement aux épreuves d'examen (sans cours de préparation) : 10 000 F CFP

A la charge des candidats : frais d'inscription à l'IEJ Paris estimés à 280 euros (33 415 F CFP)

#### **Informations complémentaires**

Questions d'ordre pédagogique : [emmanuelle.gindre@upf.pf](mailto:emmanuelle.gindre@upf.pf)

Questions d'ordre administratif : [formation-continue@upf.pf](mailto:formation-continue@upf.pf)